

# DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOBYMATIC" TYPE A. U. 37 Construit par la Société "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault — PANTIN (Seine)  
R. C. Seine 54 B 7009

Appareil constitué par une bicyclette munie d'un moteur de secours

**Marque.** — MOTOCONFORT.

**Type.** — A. U. 37.

**Genre.** — Cyclomoteur.

**Nombre de places assises (y compris le conducteur).** — 1.

**Nom et adresse du constructeur.** — LA MOTOCONFORT 16, Rue Lesault - PANTIN (Seine).

## 1. — CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

**Nombre de roues.** — Deux.

**Roues motrices.** — Arrière.

**Constitution du cadre.** — En tube d'acier soudé.

**Fourche.** — Télescopique.

**Roues.** — A rayons munies de pneumatiques de 600x50 B.

**Pédalier.** — A roue de 38 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 20 dents, solidaire du moyeu arrière.

**Emplacement et disposition du moteur.** — Devant le pédalier.

## 2. — DIMENSIONS ET POIDS

**Empattement extrême.** — 1 m. 14.

**Dimensions maxima du véhicule.** — Longueur : 1 m. 81 ; largeur : 0 m. 58.

**Hauteur libre au dessus du sol.** — 0 m. 10.

**Poids du véhicule.** — 41 kg.

## 3. — MOTEUR

**Type à explosion.** — Cycle à 2 temps monocylindrique.

**Alésage.** — 39  $\frac{3}{8}$ ". Course 41,8  $\frac{3}{8}$ ". Cylindrée 49,933 cm<sup>3</sup>.

**Taux de compression.** — 7.

**Puissance administrative.** — 1 cv.

**Carburant normalement utilisé.** — Mélange essence-huile 2 temps.

**Réservoir.** — En tôle d'acier, soudé, fixé entre le garde-boue arrière et la tige de selle, contenance 3 litres 500. Fermé par un bouchon expanseur.

**Régime de rotation du moteur.** — Maximum 3.400 T/m. - Correspondant au couple maximum 2.500 T/m. - Correspondant à la puissance maximum 3.400 T/m.

**Echappement.** — Un tube du type "Tromblon" d'un diamètre croissant progressivement de 24 à 65  $\frac{3}{8}$ ", de 340  $\frac{3}{8}$ " de long, débouché dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 litre 520. Le pot contient 1 tube et 2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11  $\frac{3}{8}$ " de diamètre intérieur et 80  $\frac{3}{8}$ " de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre 200.

**Alimentation du moteur.** — Carburateur type GURTNER AR 10 DSF. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

**Allumage.** — Par volant magnétique NOVI, haute tension.

**Graissage.** — Par mélange d'huile à l'essence.

**Refroidissement.** — Par air.

**Mise en marche.** — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

## 4. — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

**Embrayage.** — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6,5 km/h.

**Transmission.** — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne, par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13x8 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 62 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

**Dispositif de point mort.** — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

La MOBYMATIC comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Un dispositif de blocage assure trois rapports de vitesses, le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement par un compas d'articulation qui s'accroche au cadre. Un ressort tendeur le repousse vers l'avant et assure la tension de la courroie.

**Démultiplication de la courroie.**

$$1^{\circ} \text{ vitesse : } \frac{185}{53,7} \times \frac{62}{11} = 19,42 \quad - \quad 2^{\circ} \text{ vitesse : } \frac{185}{71,45} \times \frac{62}{11} = 14,55 \quad - \quad 3^{\circ} \text{ vitesse : } \frac{185}{89,2} \times \frac{62}{11} = 11,69$$

Avec des pneumatiques de 600 x 50 B (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m. 98) au régime du moteur de 1.000 tours-Minute, la vitesse atteinte est de : **1° vitesse** : 6,1 km/H — **2° vitesse** : 8,1 km/H — **3° vitesse** : 10,2 km/H.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 34,8 km/H.

**Indicateur de vitesse.** — Encastré dans le phare.

5. — **SUSPENSION** — Fourche télescopique.

6. — **FREINAGE**

**Frein avant.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 <sup>mm</sup>/<sub>m</sub> commandé par un levier à main droite.

**Frein arrière.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 <sup>mm</sup>/<sub>m</sub> commandé par un levier à main gauche.

**Surface de freinage** avant et arrière : 42 cm.<sup>2</sup>

7. — **ECLAIRAGE ET SIGNALISATION**

**Equipement électrique.** — Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de 100 <sup>mm</sup>/<sub>m</sub> de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

**Catadioptr.** — Le véhicule est muni d'un catadioptr agréé par l'administration sous le n° T.P.C. 89.

8. — **DIVERS**

Le volant magnétique alimente un avertisseur constitué par un timbre électrique.

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque fixée à l'avant du cylindre.

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.

Chaque cyclomoteur porte sur la douille de direction une plaque avec le nom et l'adresse du constructeur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au n° 288.366.

## PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 6 Décembre 1954, que le véhicule N° 503.228 à moteur N° 819.254 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT Type A.U. 37 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194 à 199 du Décret du 10 juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé,  
Enregistré sous le N° AA. 539-54  
A Paris, le 28 Décembre 1954

Pr. l'Ingénieur en chef des Mines, p. o.,  
L'Ingénieur des Mines,  
Signé : PERTUS

A Paris, le 6 Décembre 1954  
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)  
Signé : FLAGEOLET

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Madame VINCENT, représentante dûment accréditée de "LA MOTOCONFORT" 16, Rue Lescault, PANTIN (Seine) constructeurs, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Bicyclette à moteur de secours	6 Puissance administrative : 1 cheval.
2 Marque : Motoconfort.	7 Carrosserie :
3 Type : A. U. 37.	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) :
4 N° dans la série du type : cadre ..... moteur	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Essence.	10 Poids à vide :
5 bis Cylindrée (en cm <sup>3</sup> ) : 49,933 cm <sup>3</sup> . 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : du véhicule isolé : ..... d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le .....  
pour être livré à .....

Fait à .....

le .....

(Signature)

L'authenticité de ce certificat n'est  
garantie que s'il porte sur la signature  
le cachet du  
modèle ci-  
contre.

